

**EN GREVE,  
le personnel soignant du CHU  
s'adresse à la population**



**NOUS refusons de participer à VOTRE mise en danger  
En cautionnant l'organisation des soins, en particulier celle du week-end !  
POUR CETTE RAISON, NOUS REFUSONS LES ASTREINTES IMPOSEES !  
NOUS EXIGEONS LA CREATION DE POSTES !**

Sous prétexte de pseudo « déficit » de la Sécurité Sociale - alors que le niveau des dépenses d'assurance maladie en 2012 et en 2013 a été inférieur d'au moins un milliard d'euros par rapport à l'objectif fixé par le gouvernement - la Direction du CHU de Nantes a supprimé, en 2014, 80 postes dans des services de soins. (420 postes seront supprimés d'ici 2023 toutes catégories confondues : ordre du ministère de la santé pour la construction du nouvel hôpital : île de Nantes). Rappel : 1% de la population est aussi riche que les 99 % restants. Et la politique d'austérité continue : encore 2 milliards d'économie à réaliser dans les hôpitaux.

**Nous personnels des PHU (pôles hospitalo-universitaire 1, 3 et 4 : différents services de médecine et chirurgie) avons été les premiers impactés, dans le cadre d'une feuille de route de la direction affirmant qu'il faudra encore continuer les efforts et encore augmenter l'activité !** (source : situation financière et activité à fin décembre 2013).

Désormais, dans nos unités, en sous effectifs imposés, diminués encore par l'explosion des arrêts maladie (arrêts dus aux mauvaises conditions de travail et très insuffisamment remplacés)

**LA DIRECTION IMPOSE DE PRENDRE DES ASTREINTES SUR LES WEEK-ENDS DE REPOS.**

**CES ASTREINTES POURRONT SE REALISER DANS DES SERVICES QUE NOUS NE CONNAISSONS PAS, des services où nous n'avons jamais travaillé.**

### **CONSEQUENCES DIRECTES DES ASTREINTES**

1. **POUR LES PATIENTS : LEUR MISE EN DANGER.** Nos diplômés nous donnent une qualification. Mais les services dans les CHU sont très spécifiques. Et donc les soins des patients hospitalisés également. Nous ne pouvons pas tout connaître.

**ON NE PEUT FAIRE BIEN QUE CE QUE L'ON FAIT SOUVENT. En participant à ces astreintes, Nous, professionnels de santé, nous savons que nous vous mettons en danger !**

La direction affirme le contraire ! Elle ment ! Elle ouvre juste le parapluie afin de ne pas être condamnée par les tribunaux : elle sait que les effectifs sont insuffisants et instaure une contrainte palliative que nous estimons illégale.

**La prise en charge des Hospitalisés ne doit pas dépendre de règles comptables appliquées par la direction.**

2. **POUR LES SOIGNANTS :**

⇒ en cas d'erreur : la possibilité de sanction disciplinaire, de convocation au tribunal et donc la remise en cause de notre diplôme qui est notre outil de travail.

⇒ Certains d'entre nous travailleront 3 week-end sur 4, alors que déjà 20% d'entre nous travaillent au moins 24 dimanches par an, tandis que d'autres en effectuent au moins 20.

**NOUS SOIGNANTS EN GREVE :  
REFUSONS D'ETRE D'ASTREINTE ET REVENDIQUONS LA CREATION DE POSTES.  
⇒ VOUS AVEZ LE DROIT AUX SOINS, ET EN PLUS A DES SOINS DE QUALITE  
⇒ NOUS AVONS LE DROIT A UNE VIE PRIVEE**

**NOUS, SOIGNANTS EN GREVE :**

- ✓ Refusons d'appliquer le diktat des gestionnaires (dont le salaire dépend en partie de la réalisation des objectifs dictés par le Ministère) nous poussant chaque jour à la faute professionnelle et de devoir rendre des comptes à la justice
- ✓ Refusons les astreintes, refusons de cautionner l'organisation des soins validée par la coordination des soins
- ✓ Refusons que notre parole ne soit pas entendue sur la mise en danger constante dans la prise en charge des patients.
- ✓ Refusons de ne pas respecter la définition de l'OMS concernant l'état de santé, de ne pas respecter la charte du patient hospitalisé.
- ✓ Refusons de n'avoir que quelques minutes pour donner à manger à une personne dépendante, pour réaliser une toilette souvent partielle, pour vous lever, pour effectuer une surveillance, dispenser les médicaments, être attentifs à la douleur, réaliser les pansements, poser les perfusions, répondre au téléphone, tout noter, tout tracer.
- ✓ Refusons de se voir réclamer une efficacité de robot au détriment de ce qui fait l'essence même de nos métiers : de l'empathie dans le soin, de la douceur, du soulagement, de l'accompagnement des patients en fin de vie dans la dignité.
- ✓ Refusons d'entendre encore comme unique réponse : « Nous n'avons pas les moyens, on ne nous donne pas les moyens... ».
- ✓ Refusons de voir nos conditions de travail se dégrader encore plus !

